

Contactez-nous

Mairie
Place des noyers
29800 SAINT-THONAN
02 98 40 13 33
mairie@saint-thonan.fr
f saintthonan | www.saint-thonan.fr

Horaires

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Mardi : 8h30 à 12h.
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 12h.
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Samedi : 9h00 à 12h00.

Les élus à votre écoute

Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h
et sur rendez-vous.

Les adjoints et leurs fonctions

Vie associative - Animation
Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie
(voirie - urbanisme - embellissement)
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés
Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance -
Jeunesse et relations avec l'école
Carole Guillerm > sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée

Technologies de l'information et
de la communication
Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

SAINTHONICHONS NOUS !



Sainthonik organise une matinée de prévention pour
lutter contre le cancer du sein :

Dimanche 20 Octobre
à la salle des sports Enoiseis
Entrée : 5€ minimum

Apportez votre
tapis et
PORTEZ DU ROSE !

Au programme :

- 9h à 10h Départ des marches solidaires (4 kms, 8kms et 12kms)
 - A partir de 10h 10h15 : Zumba - 11h : Pilates - 11h30 : Bodyart
- Matches de foot de soutien organisés par la JSST
Nombreux stands et ateliers.

Maison Sport Santé



Les Bilans reprennent, inscrivez-vous !

Les bilans proposés par la « Maison Sports Santé itinérante » reprennent ! Ces bilans, destinés à promouvoir l'activité physique pour tous, sont portés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas (CAPLD), le Contrat Local de Santé du Pays de Brest et L'UFOLEP. Ils s'inscrivent dans une démarche globale de bien-être. La prochaine permanence aura lieu :

Mardi 15 octobre
de 13 h30 à 16h30
à la mairie.

> Inscrivez-vous gratuitement par téléphone au 07.80.61.68.42 ou sur le site internet : <https://maisonsportsantebrest.org>.

Qu'est ce que la « Maison Sport Santé itinérante » ?

La « Maison Sport Santé itinérante » est un dispositif national mis en place pour encourager la pratique sportive et l'activité physique, comme vecteurs de santé et de bien-être. Elle offre un accompagnement personnalisé à toute personne souhaitant reprendre une activité, que ce soit pour des raisons de santé, de bien-être, ou de prévention.

Quels sont les objectifs des bilans « Maison Sport Santé itinérante » ?

Pour les particuliers

- **Évaluation de la condition physique**
Des professionnels qualifiés réaliseront votre bilan afin de proposer un suivi personnalisé, adapté à chacun en fonction de ses besoins et de son état de santé.

- **Accompagnement personnalisé** : À l'issue du bilan, chaque participant bénéficiera de recommandations adaptées pour une reprise progressive et sécurisée de l'activité physique.

- **Suivi et motivation** : Des rendez-vous de suivi réguliers seront proposés et permettent d'ajuster le programme, si nécessaire.

Pour les clubs et associations

- **Formation Sport Santé** : Formation sport santé (niveau 1) à destination des professionnels et bénévoles pour leur permettre d'acquérir de nouvelles connaissances afin d'adapter leur pratique.

- **Développement du Sport Santé** : Accompagner des clubs et associations dans l'ouverture de sections adaptées.

- **Référencement SSBE** : Accompagner dans le référencement sur la plateforme Sport Santé Bretagne de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

URBANISME

Déclarations préalables

Demandée et accordée :

- Per Nevez, construction d'un abri de jardin.

Permis de construire

Accordés :

- Le Clos Rupont, construction de maisons d'habitation.

Service environnement

ORDURES MENAGERES

- ▶ Les lundis 7 et 21 octobre.

EMBALLAGES ET PAPIER

- ▶ Les lundis 14 et 28 octobre.

Déchetteries

- Déchetterie de St-Eloi - Plouédern

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

⚠ Passage aux horaires d'hiver à compter du 1er novembre, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Vos droits et vos démarches administratives

service-public.fr
ou demarches.interieur.gouv.fr
ou finistere.gouv.fr
ou par téléphone au :
3939 « Allo Service Public »
(du lundi au vendredi 8 h à 20 h, 4 h à 19 h.)

Directeur de publication : Marc Jézéquel.
Ont collaboré à ce numéro :
Sylvie Marchaland, Cathye Salaun.
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

Information travaux RD 25

- A partir du 7 octobre, la seconde phase des travaux d'aménagement de la route départementale 25 (RD25) débuteront.

Après la première phase (de février à mai 2024) qui a consisté en l'enfouissement des réseaux aériens (électricité, téléphone et fibre optique), les travaux de réfection des réseaux humides (eau potable, assainissement, eaux pluviales) vont s'étendre de la rue de l'église à la sortie de l'agglomération en direction de Ploudaniel (carrefour Kersaos / Dourguen).

Les travaux seront phasés ; Néanmoins, ils occasionneront des perturbations durant toute leur durée :

- la circulation y sera interdite et es déviations seront mises en place.
- la circulation des transports scolaires sera modifiée temporairement.

Comptant sur la compréhension et le civisme de tous.

« Journée citoyenne »



- Le mercredi 23 octobre aura lieu la 5e édition de la « Journée Citoyenne ».

Nous faisons appel aux bénévoles. Comme précédemment, la journée citoyenne se concentrera sur le nettoyage du cimetière, en préparation de la Toussaint.

**Rendez-vous près de l'église,
le mercredi 24 octobre à partir de 14 h.**

Merci de vous munir de quelques outils de jardinage.

Première aire de compostage collective



● Une aire de compostage a été installée entre la Maison de l'enfance et la salle Enoséis. Sa mise en place se fait dans le cadre de la « Feuille de route déchets 2018 - 2024 », en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas.

● L'aire de compostage se compose de 3 composteurs en bois. Le premier sert de dépôt des biodéchets, le second de maturation et le troisième de réserve de broyat. Les usagers viennent déposer leurs biodéchets, les recouvrent d'une couche de broyat disponible sur place et valorisent ainsi un déchet qui devient une ressource. Les biodéchets deviendront du compost, réutilisable pour les plantations ou le potager.

> Pour tout renseignement, contactez la Mairie au 02 98 40 13 33.

Café des aidants

● Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, le CLIC organise des rencontres « café des aidants », chaque mois autour d'un thème :

« Reconnaissance, de quoi parle-t-on ? »

Jeudi 3

De 14 h à 16 h

Café

« A l'Est de la Lune »
Landerneau

Vendredi 4

De 14 h à 16 h

Bar-épicerie

« Les Orties »
Le Tréhou

Vendredi 18

De 14 h à 16 h

Café - pub « Le Paul Art's »
Daoulas

> Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - clic@ccpld.bzh

Maison de l'Enfance

- Comment s'inscrire ? Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <https://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

Accueil de loisirs sans hébergement

- Programme du mois d'octobre :

- Mercredi 2 : Flamant Rose - Arbre Filé.
- Mercredi 9 : Derritoire - Pingouins Marchmallows.
- Mercredi 16 : Méduse Perlée - Aimant Allemand.

- Programme vacances de la Toussaint :

- Lundi 21 : Ciné St Tho - Quizz des Personnages.
- Mardi 22 : Booh teille ! - Les Enfants de Wayne et Wanda.
- Mercredi 23 : Chez Murray - Van Helsing à la Chasse.
- Jeudi 24 : Blobby ! - Zombieland.
- Vendredi 25 : La Danse des Fantômes - Dennis à disparu.
- Lundi 28 : Feuilleté Murray - La Morsure du Vampire.
- Mardi 29 : Les Petits Monstres de l'Hôtel - Bingo d'Halloween.
- Mercredi 30 : Sortie vélo.



Relais Petite Enfance « Vallée de l'Elorn »

- Le Relais Petite Enfance est accessible à tous, gratuitement, du lundi au vendredi à partir de 9 h.

MATINEE D'EVEIL

Mardi 8 Octobre

de 9h30 à 11h à la salle « Ile de Batz ».

Renseignements par téléphone, en contactant les animatrices Célia Moalic Coquil et Céline David :

06 79 78 75 70 - rpe.vdle@epal.asso.fr
51, rue de la mairie à Plouédern

Bibliothèque

- Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h

les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h

(la boîte à livres est à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture)

Activités du mois d'octobre :

- **Vendredi 4 octobre** à 10 h 30 : animation « bébés lecteurs ».

L'équipe d'animation recherche des bénévoles pour accueillir les classes de l'école Sainte-Anne, pour animer des séances de lecture, de chant, ou tout autre activité. Contactez-nous !

Vous pouvez également vous inscrire tout au long de l'année.

La cotisation est de 15 € par famille pour 1 an.

► Adresse mail : bibliotheque.saintthonan@orange.fr

► Portail : <https://www.bibliotheque-saintthonan.fr>

Vie paroissiale

- Messes du mois d'octobre

- Dimanches 6, 13, 20 et 27 octobre à 18 h à Saint-Divy.

Vendredi 1er novembre, jour de la Toussaint, messe à Saint-Thonan, célébrations pour les défunts à 14 h 30 à La Forest-Landerneau et Saint-Divy.

SERVICES DE SANTE

Médecine générale

Docteur COLINAS

89, rue de Kerilis • 02 98 40 16 70

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

Cabinet kiné

Clément DELATTRE

Erwan ABIVEN

76, rue de l'église • 02 98 36 23 92

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous.

Cabinet infirmier

DESPAS - TREGUIER

2, place des noyers • 09 83 29 39 08

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.



Vos droits et vos démarches administratives

service-public.fr ou demarches.interieur.gouv.fr

ou finistere.gouv.fr

ou par téléphone au :

3939 « Allo Service Public »

(du lundi au vendredi 8 h à 20 h, samedi 8 h 30 à 18 h).



Toute l'actualité de la commune dans votre poche avec Intramuros !

L'application Intramuros est gratuite et téléchargeable sur l'App Store ou Google Play. Une fois installée, sélectionnez la commune de « Saint-Thonan ».

Vous accédez à l'ensemble des actualités et des informations pratiques de la commune. Belle découverte !



Dates à retenir

- ★ Samedi 5 octobre à 20 h : Concerts au « Bag Noz ».
- ★ Samedi 12 octobre à 20 h 30 : Concerts au « Bag Noz ».
- ★ Samedi 19 octobre à 20 h : Concerts au « Bag Noz ».
- ★ Samedi 19 octobre à 20 h 45 à la salle polyvalente : théâtre, organisé par « Saint Thonan théâtre ».
- ★ Dimanche 20 octobre à partir de 9h : « Sainthonichons nous ! », à la salle Énoseis, organisé par Sainthonik.
- ★ Mercredi 23 octobre : Journée citoyenne. Rendez-vous à 14h pour le nettoyage du cimetière.
- ★ Jeudi 31 octobre de 18h à 21h30 : « Bal des Petits Sorciers » à la salle polyvalente, organisé par « Sainthonanim ».
- ★ Samedi 31 octobre à 19 h : Soirée animée au « Bag Noz ».

Bal des petits sorciers



BAL DES PETITS SORCIERS
2 €
31 OCTOBRE 2024
LES SAUVÉS ENCHÂNTÉS DU BREVETÉ DES PRÉVÉS
SAINTTHONANIMCARTONAGE.COM
CONCOURS DE DESSIN EN 3 CATÉGORIES.
APPORTE NOUS TON ŒUVRE
18 H À 21H30 À LA SALLE POLYVALENTE - ORGANISÉ PAR SAINTTHONANIM

Nouvel artisan



« Entreprise Couvre Toit »

Monsieur Chatelin

Couvreur-Zingueur

Contact : 06 63 33 44 61

Génération mouvement club Saint-Nicolas



● Au programme du mois d'octobre

- Mardi 15 octobre Sortie « Pêche sur le Santa Maria » à Concarneau.
- Vendredi 25 octobre Spectacle organisé par la Fédé Gmouv29 à Plouguerneau.

● Programme des Interclubs Bas Elorn

- Jeudi 10 octobre Pétanque et dominos à Plouédern.
- Mercredi 23 octobre Jeu « Le Savez-vous ? » à Dirinon.
- Jeudi 24 octobre Pétanque et dominos à Pencran.

Salle de concerts « Bag Noz »



● Programmation du mois d'octobre

- Samedi 5 à 20 h Horizontal Francis (Rock Fun) Mister Dollar (Alt. Rock).
- Samedi 12 à 20 h 30 Catch d'impro (théâtre d'impro) Poulpe Production (Brest).
- Samedi 19 à 20 h Howlin'Grassman vs Stompin'Bigfoot (Rock) Onde de Shock (Rock).
- Jeudi 31 à 19 h DJ Set années 80 / Halloween (*gratuit pour les déguisés*).

Réservations / infos : www.bag-noz.fr

« BAG NOZ » - 1 Rue du Jardin des lettres

Représentation théâtrale

● « Saint Thonan théâtre » accueille la troupe amateur du « théâtre Mosaïque » de Plouzané

Samedi 19 octobre
à 20 h 45 à la salle polyvalente

La troupe présentera la pièce « J'irais cracher sur vos tombes ». Une comédie dramatique écrite et mise en scène par François Hazane. Entrée au Chapeau.

Courir tout simplement



● Le club « Courir Tout Simple », organisateur des Boucles de Saint-Thonan, exprime sa gratitude envers tous les bénévoles et sponsors qui ont permis le bon déroulement de l'événement. Une fois de plus, cette édition a été un véritable succès !

Merci à tous, et à l'année prochaine !

Offres d'emploi

● L'entreprise Cloître recherche un **agent (e) d'entretien** pour son site de Saint-Thonan.

Poste à pourvoir dès que possible dans le cadre d'un CDI, temps complet.

Candidature à adminrh@cloitre.fr

● L'école Sainte-Anne recherche un **Service civique**

pour animer des ateliers, assister les enseignants, se situer en médiateur auprès des enfants...

Poste à pourvoir au 1er octobre pour une durée de 8 mois.

Candidature par email ste-anne.st-thonan@orange.fr

Hausse de la taxe foncière

On vous explique

● La taxe foncière fait partie des **impôts locaux** qui sont perçus une fois par an par les collectivités territoriales.

Qui ?

La taxe foncière concerne tout propriétaire d'un **bien immobilier bâti ou non bâti** (logement, local d'activité, terrain).

Quoi ?

Elle est établie à partir d'une **valeur locative**. Elle est souvent accompagnée de taxes assimilées aux impôts locaux comme la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Quand ?

C'est la situation au **1er janvier** qui est prise en compte. La taxe foncière est donc due intégralement par celui qui est propriétaire au 1er janvier de l'année.

COMMENT EST CALCULEE LA TAXE FONCIERE ?

La taxe foncière est calculée sur la base de la **valeur locative** cadastrale de vos biens immobiliers, réduite d'un abattement de 50%. Cette base d'imposition est revalorisée chaque année par application d'un coefficient forfaitaire établi en fonction de l'évolution sur 1 an de l'indice des prix à la consommation. Ce coefficient est défini par les services de l'état.

Plus l'inflation augmente, plus le coefficient de revalorisation est important. Or les prix ont progressé de 3,9 % entre novembre 2022 et novembre 2023, entraînant une hausse équivalente des valeurs locatives au 1er janvier 2024.

Cette revalorisation des bases d'imposition, applicable **au niveau national**, va mécaniquement entraîner une hausse équivalente de votre taxe foncière.

AVANT INFLATION

Valeur locative nette Ex. 2000 €	
Taux voté par la commune (32,68%)	Taux voté par la CAPLD (0,30%)
=	
Cotisation communale 653,60€	Cotisation CAPLD 6€
+	
Taxes diverses / ordures ménagères (7,69%) 153,30€	Frais de gestion de l'état (3%) 60€
=	
Taxe foncière nette = 872,90 €	

APRÈS INFLATION 2022 - 2023: + 3,9%

Valeur locative nette Ex. 2078 €	
Taux voté par la commune (32,68%)	Taux voté par la CAPLD (0,30%)
=	
Cotisation communale 679,09€	Cotisation CAPLD 6,23€
+	
Taxes diverses / ordures ménagères (7,69%) 159,80€	Frais de gestion de l'état (3%) 62,34€
=	
Taxe foncière nette = 907,46€	

QUE FINANCE LA TAXE FONCIÈRE ?

COMMUNE ET INTERCOMMUNALITE

- Actions solidaires et sociales
- Entretien de la voirie
- Espace verts
- Ordures ménagères
- Equipements collectifs et sportifs
- ...

CONSEIL DEPARTEMENTAL

- Charges de fonctionnement
- Protection de l'enfance
- Autonomie des personnes âgées
- Insertion sociale et professionnelle
- ...

FONCTIONNEMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

- Dépenses de personnel
- Développement forestier

● Conformément à la loi, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. **Ce taux est stable à Saint-Thonan depuis 5 ans et représente pour l'année 2024 : 32,68 % pour les propriétés bâties et 41,18 % pour les propriétés non bâties.**